

Pour le train et l'autobus

Monsieur le directeur,

Loin de nous l'idée de vouloir semer la panique ou de prendre position sur la fiabilité et la sécurité du pont Champlain pour les conducteurs qui l'empruntent régulièrement. Certains rapports d'experts déclarent que le pont Champlain n'est plus sécuritaire, d'autres avancent le contraire. Qui dit vrai?

Chose certaine, un vieux sage disait: «Même dans le doute, la sécurité prévaut». Certains experts en la matière nous informent qu'entre la prise de décision de construire un nouveau pont et la concrétisation de ce projet, il pourrait s'écouler entre huit et dix ans. En d'autres termes, où, quand, comment? En mode public ou en pppp (production, publique, privé, payant). Combien d'entreprises qui s'installeraient normalement sur la Rive-Sud éviteront de le faire par mesure de précaution? Combien d'incidents et de dalles de cimetières devrons-nous compter avant de se pencher sur les dalles du pont? Combien de millions en études de planification vont-ils être lancés en bas du pont avant d'en planifier l'exécution?

Advenant que le nouveau pont Champlain soit payant, que serait l'impact sur le coût du déplacement entre Saint-Jean et Montréal? La clientèle acceptera-t-elle une hausse substantielle de ses frais de déplacement, sans oublier la hausse vertigineuse et soutenue du coût du pétrole? Le train interurbain entre Saint-Jean et Montréal sera-t-il

la solution? Pourquoi attendre pour prendre la décision? D'une façon ou d'une autre, le train interurbain est un incontournable.

Pour notre part, nous proposons toujours de favoriser les deux modes de déplacement. Aux heures de pointe, le déplacement par train demeure sécuritaire, efficace, économique et surtout ponctuel et risque davantage d'échapper aux caprices de Dame météo et autres aléas liés à l'utilisation de l'automobile. D'ailleurs, le déplacement par autobus aux heures de pointe et sur l'ensemble de la plage horaire demeure également un incontournable.

Éco-Train propose toujours de favoriser les deux modes de déplacement: le train et l'autobus. La faculté d'un décideur, c'est d'être un visionnaire, prévoir longtemps d'avance les événements à venir. Il suffirait d'avoir une volonté politique municipale pour que les personnes se déplaçant entre Saint-Jean et Montréal aient un deuxième mode de transport complémentaire...et sécuritaire.

Voici un projet à réaliser, de génération en génération, nous nous souviendrons que dans l'histoire de notre municipalité, nous avons eu des décideurs futuristes et avant-gardistes. D'ailleurs, l'avenir nous le dira.

Pierre Cajolais,

Vice-président d'Éco-Train du Haut-Richelieu ■